**[82:H:4]**

 Remise consentie par une société à une autre société

 REMISE GÉNÉRALE

 Par les présentes, [*dénomination sociale*] Ltée, en contrepartie de la somme de deux dollars (2 $) que la société déclare suffisante et dont elle accuse réception, en son nom et au nom de ses successeurs et ayants droit, CONSENT UNE REMISE DÉFINITIVE en faveur de [*dénomination sociale*], ses successeurs et ses cessionnaires, ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés et ses mandataires, QU'ELLE LIBÈRE de toutes les actions, causes d'action, réclamations, créances, droits et demandes passés, présents et futurs découlant du contrat passé avec [*dénomination sociale*] Ltée le [*date*], et, sans limiter la généralité de ce qui précède, de toutes les réclamations présentées dans une action présentement pendante devant la Cour de l'Ontario (Division générale) dans laquelle [*dénomination sociale*] Ltée est demanderesse et [*dénomination sociale*] Ltée est défenderesse, action introduite par une déclaration délivrée le [*date*] et portant le no ....

 EN FOI DE QUOI, la société a apposé son sceau le [*date*].

 [*dénomination sociale*] Ltée

 par : [*signature*]